

NOTRE CHARTE D'ÉTHIQUE

Nous, candidats à l'élection municipale de Bailly-Romainvilliers, prenons des engagements pour construire une communauté municipale épanouie dans une ville attractive et rayonnante.

- **Des engagements forts, qui vont au-delà des obligations légales**
- **Des engagements politiques, qui montrent notre exigence et notre détermination pour servir les Romainvillerois**
- **Des engagements que chacun de nous prend, personnellement, et que nous tiendrons ensemble, collectivement, en totale transparence devant les habitants de notre commune.**

1. GARANTIR

Nous, élus au Conseil municipal de Bailly-Romainvilliers, nous engageons à œuvrer dans le seul sens de **l'intérêt général**, sans compromission, avec bienveillance et rigueur, en plaçant le développement personnel de chacun et le respect de notre environnement au centre de toute décision.

2. RESPECTER

Nous, élus au Conseil municipal de Bailly-Romainvilliers, nous engageons à **honorer les obligations liées à notre mandat**. Les indemnités attribuées au titre d'une délégation seront réduites dès lors que les absences aux réunions obligatoires n'auront pas été justifiées par la survenance d'un événement imprévu et/ou involontaire.

Nous nous engageons également à **gérer les finances publiques municipales de manière exemplaire**, dans l'intérêt général des Romainvillerois, sans esprit partisan ni considération personnelle.

3. EVALUER ET MODERNISER

Nous, élus au Conseil municipal de Bailly-Romainvilliers, nous engageons à **évaluer les politiques et à moderniser les pratiques municipales**. Un rap-

port annuel sera communiqué aux élus du Conseil municipal et rendu public.

4. CONCERTER

Nous, élus au Conseil municipal de Bailly-Romainvilliers, nous engageons à **prendre en compte l'avis de Romainvillerois**, en les associant aux décisions stratégiques pour la commune, notamment au travers de nos différentes instances de démocratie participative.

5. RESTITUER

Nous, élus au Conseil municipal de Bailly-Romainvilliers, nous engageons à **rendre compte de notre action aux Romainvillerois**. Un bilan d'activité sera publié à mi-mandat et présenté en réunion publique aux habitants.

6. SERVIR

Nous, élus au Conseil municipal de Bailly-Romainvilliers, nous engageons à respecter **une stricte séparation des rôles, prérogatives et responsabilités des élus et des services municipaux**. La neutralité des agents sera garantie et protégée, le rôle décisionnel des élus sera assumé. Aucun membre de la famille au premier degré d'un élu ne sera embauché en mairie.

Cette charte éthique et méthodologique a été signée par chacun des 31 membres de l'équipe Bien Vivre Bailly.

#BienVivreBailly

Retrouvez-nous sur



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020